



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Chaines locales

Question écrite n° 48896

Texte de la question

M. Gratien Ferrari attire l'attention de M. le ministre de la culture sur la situation des télévisions locales. Ces dernières, bien que bénéficiant de l'aide de collectivités locales sur les investissements des relais de retransmission, se voient appliquer par TDF une redevance très importante qui pèse lourdement sur l'exploitation des sociétés. La réglementation sur l'accès aux recettes publicitaires n'est pas très favorable aux télévisions locales et limite les possibilités de recettes. De plus, la prochaine loi sur l'audiovisuel, par le biais d'amendements, pourrait accorder à des chaînes nationales des décrochages locaux qui assècheraient vite la ressource publicitaire locale. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que les télévisions de proximité aient une chance de poursuivre leur existence.

Données clés

Auteur : [M. Ferrari Gratien](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48896

Rubrique : Télévision

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1015